

Comportements imprudents et distraction



OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE

1^{er} au 7 mai 2026

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

OPÉRATION NATIONALE CONCERTÉE DISTRACTION ET COMPORTEMENTS IMPRUDENTS

PRÉSENCE POLICIÈRE ACCRUE SUR LES ROUTES DU QUÉBEC



Montréal, le 30 avril 2026 – L'ensemble des services de police du Québec, en collaboration avec les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et le Service de police de la Ville de Gatineau intensifieront leurs interventions du 1^{er} au 7 mai 2026, dans le cadre de l'Opération nationale concertée visant les distractions et les comportements imprudents.



Les comportements imprudents regroupent plusieurs gestes posés par les usagers de la route qui, en plus d'être irritants pour les autres utilisateurs du réseau routier, contreviennent au *Code de la sécurité routière* et peuvent mettre en péril leur sécurité et celle des autres.

Saviez-vous que...?



Ne pas signifier ses intentions est un comportement imprudent. Non seulement le fait d'activer un clignotant permet aux autres usagers de la route de prévoir vos actions, mais cela peut également éviter des collisions. Activer un clignotant n'est pas facultatif, mais bien obligatoire. Omettre de le faire constitue une infraction au *Code de la sécurité routière*.



Les comportements imprudents ou inadéquats qui seront particulièrement surveillés dans le cadre de cette ONC sont :

- **Le non-respect de la signalisation**, incluant les panneaux d'arrêt, les feux rouges, la signalisation sur les autobus scolaires et céder le passage;
- **Les actions imprudentes**, incluant les actions susceptibles de compromettre la sécurité et les dépassements interdits;
- **Suivre de trop près**;
- **Les distractions au volant**, incluant l'utilisation du cellulaire au volant.



Cette opération nationale concertée est organisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Association des directeurs de police du Québec, la Sûreté du Québec, le Service de police de Gatineau, Contrôle routier Québec et la SAAQ.

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter [le fil X](#) et [la page Facebook](#) de la Sûreté du Québec, de même que ceux des corps de police municipaux et de la [SAAQ](#).

-30-

Information :

Service des communications
Sûreté du Québec



514 598-4848

www.sq.gouv.qc.ca

Relationnistes auprès des médias

Société de l'assurance automobile du Québec

418 528-4894

Sans frais : 1 866 238-4541

saaq.gouv.qc.ca/salle-de-presse

Service des communications

Service de police de la Ville de Gatineau

Patrick Kenney kenney.patrick@gatineau.ca

Maude Laverdière laverdiere.maude@gatineau.ca

<https://www.gatineau.ca/portail/default.aspx?p=police/accueil>